



CONSEIL MUNICIPAL DE CAGNY

Séance du mardi 12 avril 2022 à 18h30

tel : 02.31.27.15.80
fax : 02.31.23.86.06
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

COMPTE RENDU

URBANISME

EMPLACEMENT DES RUES DU LOTISSEMENT « CLOS DU SAULNIER »

(Rapporteur Monsieur le Maire)

Par délibération n° 2022/017 du 8 mars 2022, le conseil municipal avait décidé de dénommer les voies du lotissement « Clos du Saulnier » :

- Rue Maurice ARROT
- Rue Paul DERRIEN
- Rue André HEINTZ
- Rue Louise BOITARD
- Rue Edmone ROBERT

Monsieur le Maire présente un plan du lotissement avec l'emplacement des voies pour information.

Emmanuel Laudo demande concernant la rue Edmone Robert s'il s'agit d'une rue ou d'une place.
David Boudet demande si les deux rues, situées sur le haut du plan et se prolongeant dans le Domaine de la Boissière, portent un nom.

Monsieur le Maire répond que les renseignements seront précisés par l'adjoint en charge de l'urbanisme.

AFFAIRES FINANCIERES

SUBVENTIONS POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL : DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) ET FAFA (FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR) - INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mairie a reçu deux nouvelles notifications de subvention pour les travaux du terrain de football :

- subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 29 373,51 €, soit un taux de 30 % de la dépense prévisionnelle pour l'opération « Rénovation complète du terrain de football avec fourniture et pose d'un grillage et d'un récupérateur d'eau de pluie »
- subvention au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) d'un montant de 5 000 € pour l'opération « Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral (Pare-Ballons).

Ce qui porte le montant total des notifications de subventions reçues pour le moment, avec l'ANS (Agence Nationale du Sport), à 53 973 €.

Monsieur le Maire précise que nous pourrions encore recevoir des subventions au titre du FAFA pour le renforcement du terrain de football et pour l'installation d'un réseau de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du terrain.

Les travaux seront effectués sur le deuxième trimestre 2022.

SUBVENTION A LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

délibération 2022/033

(Rapporteur Laurence MAUREY)

Laurence Maurey informe le conseil municipal qu'une habitante de Cagny, éducatrice auprès des Apprentis d'Auteuil, l'a sollicitée pour l'obtention d'une subvention afin de financer un projet de chantier de solidarité en Equateur. Ce projet, ainsi que la fondation, pourraient être présentés ensuite aux élèves de l'école de Cagny.

Laurence Maurey propose une subvention de 100 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (16 voix POUR) :

- décide d'accorder une subvention de 100 € à la fondation Apprentis d'Auteuil pour financer le projet de chantier de solidarité en Equateur,
- donne à Monsieur le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

AFFAIRES SCOLAIRES

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU 21/03/2022

(Rapporteur Magali LONCLE)

- l'école a subi une vague épidémique très importante avec un pic la semaine du 22 janvier avec environ 70 enfants déclarés positifs au Covid 19.
- 244 élèves sont accueillis actuellement. L'effectif de la prochaine rentrée scolaire est, pour l'instant, de 233 élèves.
- Les évaluations nationales du milieu de l'année scolaire des CP prévues en janvier ont été reportées au mois de mars.
- Les élèves de grande section ont eux aussi passé des évaluations nationales.
- Un conseil école collège a eu lieu le jeudi 3 mars au collège de Villey Dèmeserets. Les professeurs ont présenté une méthode de remédiation à la lecture.
- La visite du collège par les élèves de CM 2 aura lieu les 7 et 23 juin.
- Les élèves du CM2 commenceront leur cycle de natation à la piscine à partir du 22 mars jusqu'au 6 mai à raison de deux séances par semaine et ceux du CP et CE1 du 6 mai au 10 juin.
- Le quart d'heure national de lecture hebdomadaire a eu lieu le 10 mars avec la visite de Monsieur Claude Chotteau, directeur académique adjoint et de Madame Dominique Plé, inspectrice de circonscription. Monsieur le Maire, Eric Margerie, a présenté l'école de Cagny.
- Le carnaval de l'école a eu lieu le 7 avril sur le temps scolaire.
- Les projets et sorties par classe ont été présentés dont une classe de découverte en Dordogne du 13 au 18 juin pour les classes de CM1 et CM2.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

COMMISSION « SPORTS – LOISIRS – CULTURE » DU 30/03/2022

(Laurence MAUREY, rapporteur)

La commission a eu lieu en présence des associations.

Pascal Génissel est intervenu lors de la commission afin d'échanger avec les membres des associations au sujet des demandes de subventions et pour faire un rappel sur la présentation administrative des demandes.

L'organisation et le programme de la fête de Cagny du 11 juin ont été présentés et discutés par les membres de la commission. Les membres des associations interviendront afin de mieux faire connaître leur association.

Les adolescents du local jeunes de Cagny ont envoyé un courrier à Monsieur le Maire afin de demander une aide pour financer des projets en échange de leurs services.

Laurence Maurey précise qu'elle rencontrera ces jeunes afin de répondre à ce courrier et s'ils s'investissent dans la commune en s'impliquant à aider à l'organisation de la fête de Cagny, ils seraient récompensés.

Elle préconise d'organiser une petite réception pour les membres des bureaux des associations, avant la fin de la saison, entre le 20 et le 28 juin, afin de les remercier pour leur engagement.

AFFAIRES SOCIALES

EPICERIE SOLIDAIRE : ASSEMBLEE GENERALE DU 14/03/2022

(Rapporteur Magali LONCLE)

Lors de l'assemblée générale de l'épicerie solidaire, et sous la présidence de Jean-René Pitrou, les informations suivantes ont été données :

- 378 familles accueillies depuis l'ouverture en 2015.
- 9 % des familles sont Cagnoises.
- Le budget est de 54 000 € : 50 % de financements externes et 50 % d'autofinancement (produit des ventes).
Les financeurs externes sont : la CDC Val ès dunes, la CAF, l'association Helping Hands, certaines communes dont Cagny ainsi que des dons privés.
- La loi Egalim a fait chuter les dons de produits frais à dates courtes (gérés maintenant par le magasin ou par un prestataire payé par produit étiqueté en magasin). Actuellement les réfrigérateurs sont à moitié remplis et des solutions devront être apportées pour un réapprovisionnement en produits frais sans devoir acheter.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

CDC VAL ES DUNES - PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10/03/2022

(Monsieur le Maire, rapporteur)

Le conseil communautaire décide de :

- ne pas reprendre en régie l'école de musique POM.
- garder la compétence « enseignement de la musique ».
- créer un poste d'adjoint administratif pour un emploi de non titulaire pour répondre à un accroissement d'activité à la maison de services.

CDC VAL ES DUNES - PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24/03/2022

(Monsieur le Maire, rapporteur)

Le conseil communautaire :

- prend acte qu'un Débat d'Orientation Budgétaire relatif au budget primitif 2022 de la CDC Valès dunes a été organisé lors de la séance du conseil communautaire.
- fixe les durées d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes.
- Décide de lancer une consultation en procédure adaptée pour un accord-cadre à bons de commande de travaux d'entretien de la voirie pour une durée de trois ans avec un montant annuel minimum de 20 000 € HT et maximum de 90 000 € HT.
- Décide de lancer une consultation en procédure adaptée pour un accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie, de mise à niveau des tampons de regards ou de branchements, la réalisation de branchements particuliers et divers travaux d'urgence, pour une durée de quatre ans avec un montant annuel minimum de 20 000 € HT et maximum de 120 000 € HT.
- Décide de retenir des travaux au titre du programme de réhabilitation 2022 de l'assainissement collectif dont la route de Paris à Cagny (remplacement de canalisation sur 153 ml - priorité 1).
- Décide de la passation d'un avenant n° 1 à la convention de transfert provisoire de la maîtrise d'ouvrage à Inolya dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de services.

(Départ d'Emmanuel LAUDO)

SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ARGENCES – CLOS MORANT) – COMITE SYNDICAL DU 1/03/2022

(Monsieur le Maire, rapporteur)

Le comité syndical :

- Approuve le compte de gestion 2021
- Vote le compte administratif 2021
- Adopte le budget primitif 2022

AFFAIRES DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations suivantes sont communiquées aux membres du conseil municipal :

1. Remerciements : Monsieur Levert pour l'élagage des arbres jouxtant son terrain et un administré pour la qualité du colis et le geste envers tous les anciens de la commune.
2. Cendriers de poche : sur une proposition de Magali Loncle, les cendriers seraient distribués en mairie. Le conseil municipal donne un avis favorable.
3. Réponse à la question de Guillaume Lecoœur posée lors du dernier conseil municipal concernant la demande d'une personne donnant des cours d'éducation canine restée sans réponse. Cette personne, habitant Frénouville, a fait une demande orale à la mairie. Il lui a été demandé de faire sa demande par mail, demande qui n'a toujours pas été reçue à ce jour. Monsieur le Maire précise toutefois qu'il n'y serait pas personnellement favorable puisque les chiens doivent être tenus en laisse.
4. Les prochaines dates des conseils municipaux sont communiquées :
 - Mardi 17 mai 2022
 - Mardi 7 juin 2022
 - Mardi 28 juin 2022

PLANNING DES REUNIONS

Le planning des réunions couvrant la période d'avril à juin 2022 est communiqué aux élus.

QUESTIONS DIVERSES

Magali Loncle informe que les panneaux historiques du cimetière ont été reçus.

Elle évoque le projet de jardins partagés avec la création d'une association effectuée par Madame Hélène D'Hondt. Monsieur le Maire précise qu'une réunion entre riverains s'avèrerait certainement nécessaire dans les plus brefs délais.

Magali Loncle indique que l'atelier vélo et réparation petit électroménager a bien fonctionné et que les administrés ont remercié la mairie.

Marie-Pierre Lenault informe que, suite à sa demande, une voiture a bien été enlevée près du parking de la gare de Frénoville mais qu'il reste un camion. Monsieur le Maire répond que la mairie de Frénoville sera relancée.

David Boudet interroge sur :

- Le devenir de l'ancien Carrefour Contact. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas de nouvelles récentes et que le propriétaire ne semble pas pressé à une reprise et reste malheureusement intraitable sur le prix du loyer.
- Le devenir de l'ancienne Sucrierie.

Monsieur le Maire répond :

- Concernant la cité de la sucrierie, il a reçu début avril les responsables de Saint Louis Sucre afin d'aborder le suivi des travaux à effectuer par leur soin (assainissement et compteurs d'eau). Ces travaux seront normalement terminés en septembre 2022.
- D'autre part des négociations devront avoir lieu et aboutir à une convention entre Saint Louis Sucre et la collectivité concernant les effacements de réseaux électriques. Le conseil municipal devra ensuite délibérer sur la rétrocession de la voirie et des réseaux.
- Enfin, pour le projet de reprise du site, la direction de Sudzucker ne communique toujours pas sur le nom du repreneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45